



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Direction générale de l'enseignement obligatoire et du secondaire II

**Service d'autorisation et de surveillance de
l'enseignement privé**

SASEP – Chemin de l'Echo 5A – 1213 Onex
Tél. +41 (0)22 546 72 60
E-mail : sasep@etat.ge.ch - Site : www.ge.ch

**ECOLES PRIVEES
FORMULE II BIS
DIRECTION PEDAGOGIQUE**

Cette formule doit être remplie si la personne qui sollicite l'autorisation d'exploiter une école privée ne peut démontrer de compétences pédagogiques suffisantes.

A. Projet d'emploi

1. **Nom de l'école privée** _____
2. **Présence à l'école** _____ / jours par semaine _____ / heures par semaine
3. **Taux d'enseignement** _____ %
4. **Matière(s) enseignée(s)** _____

B. Données personnelles

1. **Nom** _____ Genre féminin masculin
Prénom _____ Date de naissance _____
Nationalité _____ Etat civil _____
2. **Domicile** (adresse complète)

3. **Etudes pédagogiques accomplies** (préciser le nom de l'établissement et le lieu) Formation achevée Année
Enseignement secondaire _____ oui non _____
Enseignement tertiaire _____ oui non _____
4. **Titres, certificats ou diplômes obtenus** (préciser le nom de l'établissement et le lieu) Année
_____ à _____ en _____
_____ à _____ en _____
_____ à _____ en _____
5. **Professions exercées antérieurement en lien avec le poste** (préciser la fonction et le lieu) Années
_____ de _____ à _____
_____ de _____ à _____

C. Documents à joindre

- a) **un extrait du casier judiciaire + un extrait spécial du casier judiciaire** : voir au verso points 2 et 3
- b) **un curriculum vitae**
- c) **la copie des certificats et diplômes** et, selon le cas, l'original d'une traduction officielle : voir au verso points 4 et 5
- d) **la copie des certificats et attestations de travail**
- e) pour les personnes étrangères : **copie de l'autorisation de travail** ou de séjour délivrée par le service étrangers de l'OCPM

D. Les soussigné-e-s certifient la véracité des indications contenues dans le présent document

- a) Lieu, date et signature de l'intéressé-e _____
- b) Lieu, date, timbre et signature de la direction * _____

* La direction atteste par sa signature avoir vérifié les antécédents, la moralité, les aptitudes et compétences de l'intéressé-e

E. Adresses et informations utiles

1. Service d'autorisation et de surveillance de l'enseignement privé

- ♦ pour télécharger la formule IV : www.ge.ch/document/formule-iv-enseignant-e-ecoles-privees
- ♦ pour tout renseignement sur les procédures en lien avec le service
 - sasep@etat.ge.ch - www.ge.ch
 - réception téléphonique de 9h à 12h ou sur rendez-vous
 - Tél. n° +41 22 546 72 60
 - Chemin de l'Echo 5A – 1213 Onex

2. Extrait du casier judiciaire

- ♦ il s'obtient dans le pays de résidence, doit être daté de moins de 3 mois
- ♦ selon le cas, joindre l'original d'une traduction officielle (voir point 4 ci-dessous)
- ♦ les actes de mœurs établis par des communes ou des municipalités ne sont pas acceptés

Pour la Suisse : Casier judiciaire suisse - Office fédéral de la justice

- commande par internet : www.bj.admin.ch/bj/fr/home/publiservice/strafregister.html
- Tél. n° +41 58 465 01 98 de 10h à 11h30
- Bundesrain 20 - 3003 Berne
- commande au guichet de La Poste : renseignements sur www.post.ch/fr/particuliers/privat-shopping/achats-a-la-filiale/extrait-de-casier-judiciaire

Pour la France : Casier judiciaire national

- commande par internet : www.justice.fr/themes/casier-judiciaire
- Tél. n° +33 2 51 89 89 51
- Rue du Landreau 107 - 44317 Nantes Cedex 3 - France
- l'extrait (bulletin n° 3) est gratuit et peut être demandé en plusieurs exemplaires

3. Extrait spécial du casier judiciaire

- ♦ il vise à protéger les mineurs ou d'autres personnes particulièrement vulnérables
- ♦ il s'obtient en Suisse, auprès du Casier judiciaire suisse - Office fédéral de la justice, doit être daté de moins de 3 mois
- ♦ condition :
joindre la confirmation écrite et signée de l'employeur
(ou de l'organisation ou de l'autorité compétente). *Ce formulaire peut être généré en ligne.*
 - commande par internet :
https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/sonderprivatauszug_fr
 - Tél. n° +41 58 465 01 98 de 10h à 11h30
 - Bundesrain 20 - 3003 Berne

4. Traductions officielles - Traductrices et traducteurs-juré-e-s du canton de Genève

- ♦ l'original d'une traduction effectuée à Genève par une traductrice ou un traducteur-juré-e est exigé si l'extrait du casier judiciaire ou le dernier diplôme pertinent pour la branche enseignée est en langue étrangère hormis l'allemand, l'italien, l'espagnol et l'anglais
- ♦ pour obtenir la liste des traductrices et traducteurs-juré-e-s
 - traducteurs.jures@etat.ge.ch - www.ge.ch/trouver-traducteur-jure
 - Rue de l'Hôtel de ville 2 – 1204 Genève
 - Tél. n° +41 22 327 95 60
- ♦ sur présentation de la copie d'une attestation d'immatriculation valable, les étudiant-e-s de l'Université de Genève sont dispensé-e-s de faire traduire leur diplôme

5. Documents originaux

- ♦ sur demande, les documents originaux peuvent être retournés aux écoles ou aux enseignant-e-s